Les Lignages de Bruxelles

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES LIGNAGES DE BRUXELLES
a.s.b.l.

Prix au numéro : 25 frs — Abonnement annuel : 100 frs
1969 - 8e Année Compte Chèque Postal 505.17 Association des Lignages N° 36

Siège social : Maison de Bellone — Bruxelles.
Secrétariat et Trésorerie : 23, Chemin d'Hoogvorst — Tervuren.
Secrétariat et rédaction du Bulletin : 65, Chaussée de Malines — Sterrebeek.
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

In memoriam

Quoique l'on puisse en penser, il est rare à notre époque de vivre en homme aimant le beau, les choses anciennes, les livres, les vieux parchemins et, en même temps, son semblable et le « monde » dans l'acception large ou étroite de ce terme.

Notre Association eut le privilège d'avoir comme Président d'Honneur le Comte Thierry de Limburg Stirum qui vient de nous quitter en laissant de vrais regrets chez tous ceux qui l'ont connu, représentants des milieux les plus variés. Qu'il suffise d'avoir vu le monde qui se pressait à Huldenberg lors de ses funérailles, pour avoir été frappé du rayonnement qu'avait notre Président d'Honneur.

Fervent amateur de livres anciens, il connaissait, sans en faire étalage, beaucoup de secrets de l'histoire, il aimait fureter dans les documents et l'histoire de l'Ordre de la Toison d'Or dont il était Chevalier, n'avait plus d'inconnus pour lui.

Sa contribution à l'Exposition de la Toison d'Or à Bruges fut particulièrement appréciée par les érudits.

Ses communications et ses recherches dans le domaine du bibliophile valurent au Comte Thierry de Limburg Stirum de nombreux titres, tant en Belgique qu'à l'étranger : membre du Conseil Héraldique de Belgique ; Honory Fellow of the Heraldry Society d'Angleterre ; membre fondateur de l'Académie internationale d'héraldique à Berne ; membre correspondant de l'Académie Mallorquina de Estudios Genealogicos ; membre correspondant de l'Instituto Italiano di Genealogicos e Araldica ; membre honoraire du Colegio Brasileiro de Genealogia.

Il s'intéressa particulièrement au domaine de l'iconographie, fut le fondateur et ensuite le président du Cabinet belge d'Iconographie.

Parmi tous ses travaux, notre Président d'Honneur s'était aussi attaché aux souvenirs du vieux Bruxelles où il était né.

Descendant du Lignage Serhuygs, il avait établi soigneusement ses preuves et fut à la base de la fondation de la section « Lignages » dans le sein de la Société de l'Ommegang.

Devenu Président de cette société, il favorisa la constitution de notre Association, encouragea ses activités et garda pour elle, non seulement la fidélité du membre, mais encore une faiblesse compréhensive pour ses aspirations.

Homme courtois, homme social, il avait vraiment le culte de son prochain et son sens d'artistocrate lui permettait de contribuer avec tact au développement et aux activités des divers groupements dont il était le Président ou le membre actif.

Dévoué à tous, ami de tous, le Comte Thierry de Limburg Stirum laisse le souvenir de l'homme conscient de ses devoirs, conscient de ses possibilités et de ses responsabilités, qui a toujours eu pour but de se dévouer au développement social et intellectuel du monde « en route » dans lequel il vivait.

Comte 't KINT de ROODENBEKE
Président



Le Comte Thierry de LIMBURG STIRUM
Chevalier de l'Ordre illustrissime et souverain de la Toison d'Or

Cliché aimablement prêté par *Le Parchemin*

QUERELLES DE FAMILLES

Les lignages constituant le patriciat de la ville de Bruxelles, il était normal qu'à tout moment des alliances matrimoniales se nouent entre leurs membres.

Lorsque des rivalités naissaient entre ces patriciens, les antagonistes étaient presque toujours parents, plus ou moins éloignés, et aux intérêts politiques se mêlaient des querelles familiales.

C'est ainsi que les protagonistes de la célèbre lutte qui déchira Bruxelles aux XIVe et XVe siècles [1], les *Heetvelde* et leurs adversaires, les *Lombeke, Coeckelbergh, Swaeff, Hertoghe, t'Serclaes, d'Assche* et autres, comptaient nombre d'ascendants communs et avaient conclu entre eux plusieurs mariages.

L'on sait que deux ans après l'assassinat de Jean *van Lombeke*, en 1399, Dierick II *van den Heetvelde* [2] était tué à son tour sur la grand-place de Bruxelles par Gérard V *de Coeckelbergh* [3].

Dierick II était le fils de Dierick, amman de Bruxelles en 1363, et d'Elisabeth *van der Noot*. En 1386 il avait rejoint, avec Everaert *t'Serclaes* et Nicolas *Swaef*, l'armée que la duchesse Jeanne conduisait à l'assaut de Gavre.

Gérard *de Coeckelbergh*, fils de Jean et de Catherine *de Pottere*, échevin de Bruxelles en 1411 (Steenweghs) amman de la ville l'année suivante, était cousin de Marie et d'Elisabeth *de Coeckelbergh*, filles de Wauthier, échevin de Bruxelles en 1362 (Steenweghs). Ils avaient en effet un ascendant commun : Gérard *de Coeckelbergh*, époux de Marguerite *van der Noot* [4].

Or, Elisabeth était la femme de Jean *van den Heetvelde* cousin germain de l'assassiné, et Marie avait elle aussi épousé un *Heetvelde*, Guillaume, chevalier, échevin de Bruxelles en 1381 (Sweerts) [5], cousin au 4e degré du défunt.

Elles étaient ainsi à la fois cousines de l'assassin et, par alliance, celles de la victime.

Les trois cousins germains de Dierick, les chevaliers Jean, Wauthier et Willem *van den Heetvelde* (ce dernier époux d'une *Swaeff*, Marguerite, cousine au 8e degré de Nicolas V *Swaeff*)

---

[1] Si judicieusement résumée par le Dr. SPELKENS, dans le n° 33 du Bulletin.

[2] H.C. van PARYS, *Brabantica*, IV, p. 336, et J. ANNE de MOLINA, *Brabantica*, V, p. 487.

[3] F. FAVRESSE : *Avènement du régime démocratique à Bruxelles*, p. 361 ; HENNE et WAUTERS : *Histoire de la ville de Bruxelles*, I, pp. 141, 177.

[4] Gén. Coeckelbergh : *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, 1843, pp. 288 à 296 ; F. de CACAMP : « Généalogie van den Heetvelde », *Brabantica*, V, p. 516, et « Généalogie van der Noot », *Brabantica*, VI, p. 569 ; HOUWAERT, Mss. II, 6601, f° 40.

résolurent de venger la mort de leur parent, et accusèrent de complicité le dit Nicolas *Swaeff*, Wenceslas *de Hertoghe* et Jean *de Grimberghe* [6].

Qui étaient ces personnages par rapport aux *Coeckelbergh* ?

Nicolas *Swaeff*, 5e du nom, échevin de Bruxelles en 1382 (Sleeus) était le propre gendre de Marie *de Coeckelbergh*. Il avait, en effet, épousé lui aussi un membre du camp adverse : Marie *van den Heetvelde*, fille de Guillaume et de Marie *de Coeckelbergh* [7].

Leur fils, également prénommé Nicolas (6e du nom), avait épousé Marie *t'Serclaes*, fille d'Everaert, le libérateur de Bruxelles ; Marie était sœur de Béatrice, femme de Jean *de Grimberghe* et sœur de Jean *t'Serclaes* qui avait, lui, épousé en 1399, à Sainte-Gudule, Jeanne *Swaeff*, tante dudit Nicolas ! [8]

Wenceslas *de Hertoghe*, échevin de Bruxelles en 1395 (Sleeus) était le cousin germain de Nicolas V *Swaeff* [9]. Sa mère, en effet, était Catherine *Swaeff*, sœur et belle-sœur de Nicolas et de Mathilde *de Oxelaer*, parents dudit Nicolas.

Jean *de Grimberghe*, seigneur d'Assche, était lui, nous l'avons vu, l'époux de Béatrice *t'Serclaes* (Serroelof) et donc beau-frère de Nicolas VI *Swaeff* et de Jeanne *Swaeff* (sœur de Nicolas V *Swaeff)* qui avait épousé Jean *t'Serclaes* [10].

Mais il y a plus ! Jean *de Grimberghe* était le propre beau-frère d'Aleyde *van den Heetvelde*, fille de l'assassiné. En effet, son frère Guillaume, amman de Bruxelles, avait lui aussi épousé une jeune fille de l'autre clan, ladite Aleyde [11].

L'accusation des frères *van den Heetvelde* fit rebondir la lutte. Nicolas *Swaeff*, Wenceslas *de Hertoghe* et Jean *de Grimberghe* exigeant réparation pour cette imputation qu'ils estimaient calomnieuse.

C'est alors que la duchesse Jeanne de Brabant impose la paix, en 1404. En fait cette paix ne fut qu'une trêve, seul Nicolas *Swaeff* semble avoir réellement mis fin à son conflit avec la famille de sa femme [12].

---

[5] F. de CACAMP, *Brabantica*, V, p. 516 ; HOUWAERT, II, 6601, f° 122 ; II, 6487, f° 95, 10 ; II, 6489, f° 53 ; H.C. van PARYS, *Brabantica*, IV, p. 365.

[6] Dr. SPELKENS, *Les lignages de Bruxelles*, n° 33, p. 4.

[7] José ANNE de MOLINA, *Brabantica*, IV, p. 310.

[8] José ANNE de MOLINA, *Brabantica*, VI, p. 311 ; F. de CACAMP, *Brabantica*, VIII, pp. 850 et 851.

[9] A.V.B. Mss. 3356, f° 12 ; H.C. van PARYS, *Brabantica*, II, p. 76.

[10] Baron de RYCKMAN de BETZ et Vicomte de JONGHE d'ARDOYE : *Chanceliers du Brabant*, II, p. 339.

[11] F. de CACAMP, *Brabantica*, V, p. 487.

[12] F. FAVRESSE, *op. cit.*, p. 162.

Douze ans plus tard (1416-1417) Siger *van den Heetvelde* frappe à mort, en plein marché, Jérôme *van der Noot*, petit-neveu de Marguerite *van der Noot*, épouse de Gérard II *de Coeckelbergh* [13].

Ce Siger serait le fils de Willem, le plus jeune des trois frères *van den Heetvelde*, eux-mêmes fils de Siger [14].

Peu après, l'intervention de Jean IV de Brabant impose à nouveau une trêve dans la lutte. Soutenu par les lignages contre les métiers, le duc enlève l'ammanie à Gilbert *Pipenpoy* pour en doter Guillaume, seigneur d'Assche, son commensal [15], frère de Jean *de Grimberghe*, conseiller du duc.

Lorsqu'il prit ses fonctions, le nouvel amman fut accueilli par l'échevin Gérard *de Coeckelbergh*.

C'est avec ce dernier encore, ainsi qu'avec *t'Serclaes*, beau-frère de Jean *de Grimberghe*, que le duc se retira à Bois-le-duc en 1419, devant les troubles fomentés par les métiers, tandis que les frères *van den Heetvelde* rentraient à Bruxelles.

En 1421, les métiers s'étant à nouveau révoltés, Guillaume et Jean *de Grimberghe*, ainsi qu'Everaert *t'Serclaes*, sont parmi les échevins arrêtés : Everaert *t'Serclaes* est décapité sur la grand-place le 3 avril 1421, et Guillaume *d'Assche* le 7 juin suivant [16], tandis que Jean *de Grimberghe* est condamné à l'exil perpétuel.

Le tableau ci-dessous, ainsi que le crayon généalogique annexé, montrent les liens de famille entre les groupes rivaux.

COECKELBERGH (partisans du duc)		van den HEETVELDE
Gérard *de Coeckelbergh* instigateur de l'assassinat de son cousin	→	Dierick II *van den Heetvelde*
Marie *de Coeckelbergh*	×	Guillaume *van den Heetvelde*
sa sœur Elisabeth	×	Jean *van den Heetvelde*
Nicolas *Swaeff* et son cousin germain Wenceslas *de Hertoghe*	×	Marie *van den Heetvelde*
Guillaume *de Grimberghe-Assche* et son frère Jean	×	Aleyde *van den Heetvelde*

Jean de LAUNOIS

---

[13] F. de CACAMP, *Brabantica*, VI, p. 598.

[14] F. de CACAMP, *Brabantica*, V, p. 507.

[15] HENNE et WAUTERS, *op. cit.*, p. 194 ; F. FAVRESSE, *op. cit.*, p. 170.

[16] P. LEYNEN, *Les Lignages de Bruxelles*, n° 7, pp. 70 à 76 ; Dr SPELKENS, *id.*, n° 33, pp. 1 à 15 ; J. ANNE de MOLINA, *Brabantica*, V, p. 487.

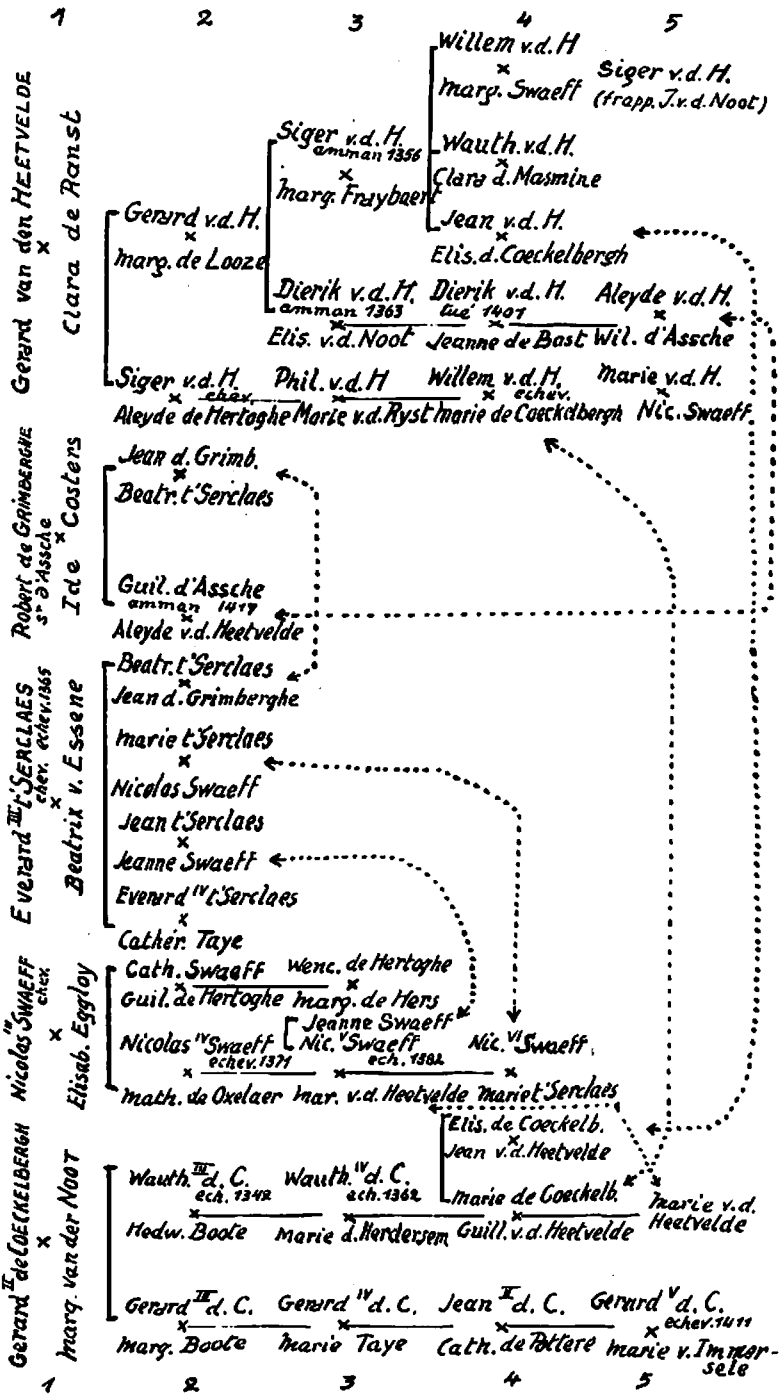
1
2
3
4
5
Willem v.d.H.
marg. Swaeff
Siger v.d.H. (trapp. J.v.d.Noot)
Siger v.d.H. amman 1356
marg. Fruybaert
Wauth. v.d.H.
Clara d. Masmine
Jean v.d.H.
Elis. d. Coeckelbergh
Gerard v.d.H.
marg. de Looze
Dierik v.d.H. amman 1363
Dierik v.d.H. due 1401
Aleyde v.d.H.
Elis. v.d.Noot
Jeanne de Bast
Wil. d'Assche
Siger v.d.H. chev.
Phil. v.d.H.
Willem v.d.H. echev.
marie v.d.H.
Aleyde de Hertoghe
Marie v.d.Ryst
marie de Coeckelbergh
Nic. Swaeff
Gerard van den HEETVELDE
Clara de Ranst
Jean d. Grimb.
Beatr. t'Serclaes
Guil. d'Assche amman 1417
Aleyde v.d. Heetvelde
Robert de GRIMBERGHE
s^r d'Assche
Ide Costers
Beatr. t'Serclaes
Jean d. Grimberghe
marie t'Serclaes
Nicolas Swaeff
Jean t'Serclaes
Jeanne Swaeff
Everard IV t'Serclaes
Cather. Taye
Everard III t'SERCLAES
chev. echev. 1365
Beatrix v. Essene
Cath. Swaeff
Wenc. de Hertoghe
Guil. de Hertoghe
marg. de Hers
Nicolas IV Swaeff echev. 1371
Jeanne Swaeff
Nic. V Swaeff ech. 1382
Nic. VI Swaeff
math. de Oxelaer
mar. v.d. Heetvelde
marie t'Serclaes
Nicolas III Swaeff chev.
Elisab. Eggloy
Elis. de Coeckelb.
Jean v.d. Heetvelde
marie de Coeckelb.
marie v.d. Heetvelde
Wauth. III d.C. ech. 1342
Wauth. IV d.C. ech. 1362
Hedw. Boote
Marie d. Nerdersem
Guill. v.d. Heetvelde
Gerard II de COECKELBERGH
marg. van der NOOT
Gerard III d.C.
Gerard IV d.C.
Jean V d.C.
Gerard V d.C. echev. 1411
marg. Boote
Marie Taye
Cath. de Potiere
marie v. Immerssele

D'UN VITRAIL, D'UN STEEN ET D'UN GENEALOGISTE BRUXELLOIS

A l'exposition « Bruxelles et ses Lignages » figuraient trois curieuses gravures (nos 19, 20 et 21 du catalogue) paraissant dater des environs de 1800 et prêtées par les Archives de la Ville de Bruxelles.

La première est titrée : *Vitrail des sept nobles de Bruxelles.* On y voit au milieu des armoiries du lignage *Sleeus* et sur les côtés, en plus petit, celles des six autres lignages. En bas saint Michel et sainte Gudule, patrons de Bruxelles et de notre vieille collégiale.

La seconde a pour souscription : *Bannière des Sleeuws : Ecussons.* On y voit dans un paysage de plaine un homme en costume du moyen âge à cheval, portant une bannière aux armes de *Sleeus.* Il est précédé d'un chien et suivi d'un homme porteur d'un bâton. Dans le haut de la gravure, un ange tient un ruban auquel pendent les blasons des six autres lignages, trois à dextre, trois à senestre, encadrant la bannière du *Sleeus* que porte le cavalier.

La troisième est intitulée *Maison des sept nobles à Bruxelles,* elle représente apparemment un *steen* ou maison forte en pierre, quelque peu transformée, dont la façade est encore surmontée de crénaux et où se voient quelques meurtrières. Au-dessus de la porte le blason du Sleeus ; l'architecture d'un bâtiment annexe est agrémentée de lions et « d'hommes sauvages » qui sont les supports traditionnels de l'écu du *Sleeus,* tels qu'on les voit d'ailleurs sur la gravure du vitrail.

Ces trois gravures sont extraites d'un livre et accompagnés dans la collection iconographique des Archives de la Ville de Bruxelles d'une page découpée d'un livre, la page 29. Au-dessus de la page on lit : LILLE, et dans le texte un passage en rapport avec les trois gravures et qui débute comme suit : « Dessins tirés d'un manuscrit intitulé : Armoiries de Flandre et de Brabant. Vitrail anciennement placé à Sainte-Gudule, dans la chapelle du Saint-Sacrement, construite en 1387, aux frais des sept nobles (...). »

Quel est le livre dont sont extraites cette page de texte et ces planches ? Quel est le manuscrit d'après les dessins duquel ces planches ont été gravées ?

Mlle Mina Martens, archiviste de la ville de Bruxelles, a résolu l'une et l'autre question, et dans deux études récemment parues elle s'attache à l'étude du manuscrit et particulièrement à la question du vitrail.

Ces études ont les titres suivants : « Un vitrail disparu aux armes des Lignages bruxellois à la cathédrale Saint-Michel », in *Miscellanea Josef Duverger,* Gand, 1968, et « Conrad de Prince,

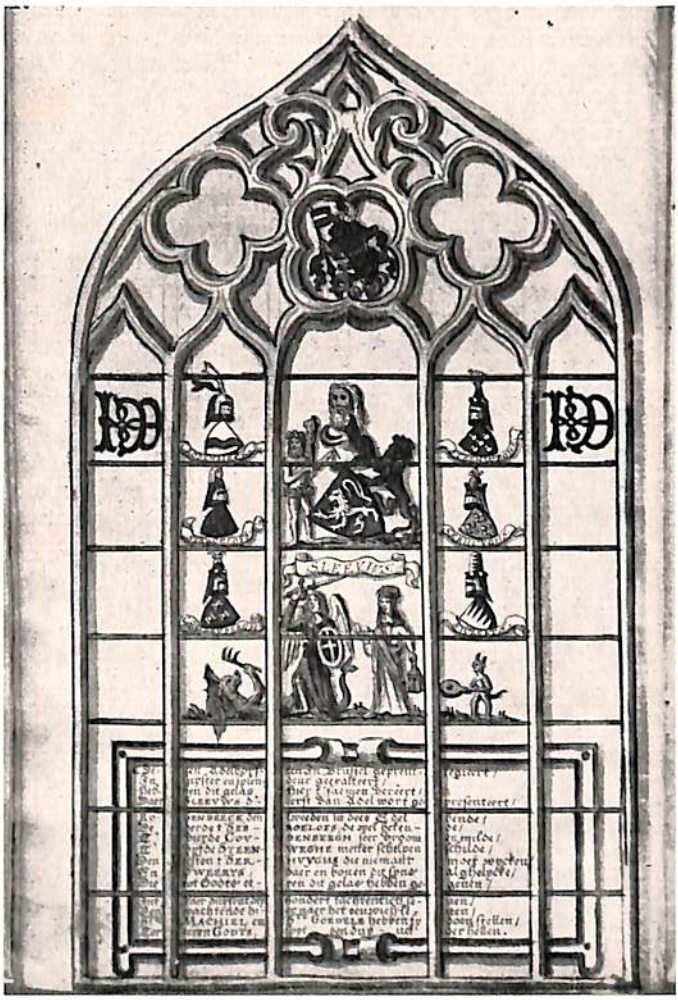

Vitrail des Lignages de Bruxelles
selon le manuscrit 420 de la Bibliothèque municipale de Lille

Copyright Miscellanea Duverger

contemporain de van Riedwijck, de Martin de Tailly, de Butkens et de Puteanus, et son œuvre généalogique », in *Cahiers Bruxellois*, t. XIII (1968), fasc. I.

Le livre est le tome V d'un ouvrage rare d'Aubin-Louis Millin : *Antiquités nationales ou recueil de monuments pour servir à l'histoire générale et particulière de l'empire françois*, publié en cinq volumes à Paris, entre 1790 et l'an VII, et republié en forme abrégée en 1837 : *Abrégé des antiquités nationales ou recueil des monuments pour servir à l'histoire de France*, ouvrage orné de 250 planches. Nos gravures sont les planches XXXIX, XL et XLI de cette réédition.

Le manuscrit où figurent les trois aquarelles reproduites — ou plutôt interprétées — par les gravures de l'ouvrage de Millin, est le n° 420 de la Bibliothèque Municipale de Lille, manuscrit du XVIIe siècle, portant au dos le titre : *Extrait des armoiries avec blasons* (*sic*).

Le manuscrit, de deux mains différentes, semble-t-il, est en grande partie l'œuvre de Conrard *de Prince*, qui y parle à la première personne et il est destiné à l'illustration de sa famille, inscrite en sa personne et en celle de ses frères, au lignage *Sleeus*. On aura remarqué par la description des gravures en tête de cette note, que sur chacune le blason du lignage *Sleeus* est mis en vedette.

Parlons d'abord des aquarelles, ensuite de Conrard *de Prince*.

1. *Le vitrail.* Disons d'abord que la gravure n'en reproduit que la partie supérieure. Sur l'aquarelle apparaît en-dessous un cartouche avec la fameuse inscription en quinze vers [1] que le Dr. Spelkens a reproduit dans le n° 19-20 de cette revue, p. 53, d'après J.A. ROMBAUT : *Bruxelles Illustré*, et L. HYMANS : *Bruxelles à travers les âges* : « De seven Adelborsten in Brussel geprivilegeert (...) Dit syn al gelycken / Die tot Godts eeren dit gelas hebben gegeven / In't jaer duysent dry hondert tachentigh seven (...) »

Sommes-nous donc en présence de la reproduction fidèle d'un vitrail disparu offert à la Collégiale par les Sept Lignages en 1387 ?

Mlle Martens s'attache à ce problème, et constate notamment :

— que le vitrail des Lignages a bien existé, puisque le Chanoine Pl. Lefèvre a publié (*Cahiers Bruxellois*, 1966, fasc. 3) des extraits de comptes dont il résulte que ce vitrail de grande dimension, situé « in den hooghen choor », fut restauré en 1564-65, en 1575-76 et en 1585 ;

— que le fenestrage que représente l'aquarelle ne correspond au fenestrage d'aucune fenêtre actuelle de l'église ;

[1] Quatorze dans le texte reproduit par le Dr. Spelkens, qui est donc une variante.

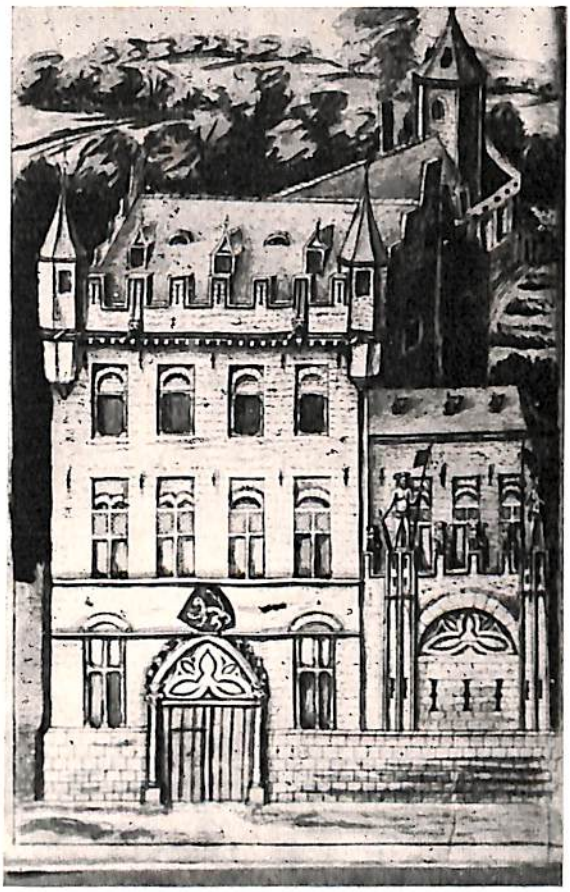

Le STEEN des Sleeus
selon le manuscrit 420 de la Bibliothèque municipale de Lille

Cahiers Bruxellois

— qu'il est invraisemblable que les lignages aient laissé mettre sur le vitrail qu'ils offraient les armes du *Sleeus* en grande vedette, comme elles apparaissent sur l'aquarelle ;
— que la représentation de saint Michel et surtout celle de sainte Gudule (le diable avec le soufflet) ne paraissent pas compatibles avec la stylistique du XIVe siècle ;
— que les caractères ne sont pas entièrement gothiques (mais il faut bien dire qu'ici on ne doit pas s'étonner que le peintre se soit quelque peu écarté de son modèle) ;
— que le cartouche dans lequel est placé l'inscription ne paraît pas être du XVe siècle ;
— que la composition même des vers, selon le professeur Van Looy, en raison du rythme et de la facture des mots, ne peut dater que de la seconde moitié du XVIe siècle, sinon du XVIIe siècle.

Et de conclure : « Telle que l'aquarelle se présente, elle ne peut évoquer qu'une œuvre datant, au plus tôt, de l'extrême fin du XVIe siècle, quoique son style l'apparente aux œuvres du XVIIe siècle.

» Il semble bien qu'il faut donc se résigner à ne pouvoir désigner l'aquarelle du XVIIe siècle (...) comme la fidèle copie du vitrail aux lignages de 1387. »

Cependant nous savons, par le fait des restaurations de 1564-65, de 1575-76 et de 1585, qu'un vitrail des lignages plus ancien existait. Ne peut-on supposer, nous demandons-nous, que l'aquarelle représente approximativement le vitrail tel qu'il est sorti des mains des restaurateurs de la fin du XVIe siècle ? Approximativement assurément, car la part ... du lion donnée aux armes *Sleeus* ne peut guère s'expliquer que par une fantaisie de l'aquarelliste travaillant à la plus grande gloire de ce lignage.

2. *Le Cavalier.* Peu de chose à en dire, puisque nous sommes certainement devant une composition de fantaisie, sinon, comme l'exprime Mlle Martens, que la « gloire » des *Sleeus* y est ici encore mieux mise en évidence.

3. *Le Steen.* Ce n'est pas « la maison des sept nobles », comme le dit par aberration la légende de la gravure. Voici ce qu'en dit le manuscrit, et c'est bien intéressant et tout à fait neuf : « Icy après suit la véritable figure et représentation de la maison de la famille de Sleeuws, la première des sept nobles privilégiez de Bruxelles, laquelle est située en la paroisse de Saint-Nicolas sur le Marché aux Tripes, laquelle maison et esté séparée en divers quartiérs et en partie rompue l'an 1561, selon les mémoires du sire Conrard de Prince et le sieur de Cruyningh, eschevin du dit Bruxelles, qui disent d'avoir tiré la dite figure d'un vieux tableau ou peinture appartenant au sieur de tSerclaes. »

Sans doute n'a-t-on retrouvé jusqu'à présent, ni ce tableau ni ces mémoires, mais n'est-ce pas une indication intéressante et qu'une trouvaille d'archives permettra peut-être un jour de confirmer ?

4. *Conrard de Prince*. Ce personnage est donc l'auteur d'une grande partie des textes contenus dans le manuscrit de Lille. Il y donne sur lui-même pas mal de renseignements que reproduit Mlle Martens. Comme il s'agit d'un lignager il est intéressant de les donner ici. Nous en ajouterons quelques autres, d'une autre source, plus piquants, plus indiscrets.

Voici donc ceux qu'a glanés Mlle Martens dans le manuscrit : Nè à Louvain en 1594, il avait fait *neuf* années de droit (?), il entra au lignage *Sleeus* le 14 mars 1624, en même temps que son frère Charles, fut apaiseur en 1627, wardeur de la perche au couvent des Bogards en 1630, doyen de la gilde drapière en 1631 et en 1659, huit de cette gilde à plusieurs reprises ; de 1652 à 54 il fut mambour de la confrérie Saint-Eloy, chargé en 1661 de l'organisation d'une nouvelle Chambre pour le Large Conseil et en 1667 commis à la surveillance de la Porte d'Anderlecht. Rarement nous avons tant de renseignements sur la carrière administrative d'un lignager bruxellois. En février 1638, il avait épousé à Saint-Jacques sur Coudenberg, Jeanne-Catherine *Journez*, qui lui donnera quatre enfants.

Conrard s'intéressait à la généalogie et son manuscrit mentionne les archives qu'il consulte et celles qu'il possède.

D'autres généalogistes sont de ses amis ou de ses parents : c'est ainsi que Charles *van Riedwyck* et Martin *de Tailly* sont parrains de ses enfants. Il mourut après le 13 juin 1668, date à laquelle il participa encore à la *Keuse* au sein de son lignage.

Voici maintenant quelques indications complétant cette biographie et que nous puisons à d'autres sources que le manuscrit étudié par Mlle Martens.

Lorsque Conrard de Prince se présenta à l'admission au lignage Sleeus en 1622, il fut d'abord refusé parce qu'il habitait Louvain, soit donc hors de l'Ammanie de Bruxelles. Il y fut cependant admis en 1624, après que Willem *de Bernaige* (Baronage), sgr de Perk, eut attesté qu'il habitait la plus grande partie de l'année à Perk, dans sa propre maison (Dr. Spelkens : *Le Lignage Sleeus*). Il habita plus tard Bruxelles. Houwaert, son contemporain, le qualifie de généalogiste (Ms. B.R. II - 6601, f° 148).

Les alliances mal assorties, les « sots mariages », sont de tous les temps. Houwaert nous dit que Jeanne-Catherine *Journez* était une pauvre fille, de petite condition, quelque chose comme une blanchisseuse. Et cependant, ajoute-t-il, son mari la fit inhumer à l'église de la Chapelle à Bruxelles, sous une pierre à 4 quartiers.

Houwaert ajoute : « *Nota bene, lector, obiit ipse in summa paupertate* ».

Conrard était fils de Jo^r Rolandus *de Prince*, notaire à Louvain, receveur des exploits et contrôleur du sceau, ensuite secrétaire de la ville de Louvain, et de Jo^e-Catharina *t'Seraerts*, fille bâtarde (A.V.B. 3372, j° 332, sq. et Ms. B.R. II, 6600, j° 20).

Il était petit-fils de « Heer ende Mr Jan *de Prince* IUL, conseiller et avocat de la ville de Louvain, et de Jo^e-Barbara *Baers* (Ms. B.R. II - 6600, f° 20), ainsi que de Heer Conrard *tSeraerts*, chanoine [1] ou peut-être de son frère Jo^r-Peeter *tSeraerts*, sgr d'Overham, mais en tous cas, dit Houwaert, pas par voie légitime, comme il fut faussement allégué pour cacher l'irrégularité de la filiation dans le testament dudit chanoine et dans l'acte d'admission de Conrard *de Prince* au *Sleeus*, et de Catherine Cuypers, concubine (Ms. B.R. II - 6601, f° 148).

Conrard *de Prince* portait : *d'argent à la fasce d'azur, au sautoir de sable brochant* (voir registre du Lignage Sleeus). Houwaert y ajoute *un cœur de gueules en chef*. Ces armes figuraient sans le cœur, et avec les 4 quartiers ci-dessus mentionnés, sur un vitrail à l'abbaye de Parc-les-Dames (Ms. B.R. II - 6555, f° 94).

H.C. van PARYS

[1] Selon Houwaert, Conrard tSeraerts aurait été chanoine à « Sint-Achtenrode », Rhode-Sainte-Agathe, localité où il n'y a jamais eu, que nous sachions, de chapitre, ou à Sint-Odenrode, localité et chapitre que nous n'identifions pas.

BIBLIOGRAPHIE ET NOTES DE LECTURE

Généalogie de la famille de Reus, par † *Maurice de Reus,* avec le concours technique de *François de Cacamp.* « Les Cahiers du Genealogicum Belgicum », n° 2, 1967, 64 p.

Maurice de Reus, enlevé le 22 février 1967 à l'affection de ses amis, était, on le sait, membre fondateur et administrateur de notre Association. Pendant de longues années, il avait consacré ses loisirs à des recherches sur sa famille, avec le concours notamment de feu Emile de Riddere ; François de Cacamp, plus récemment, l'avait aidé à y apporter les dernières touches et à en préparer l'édition, que Maurice de Reus n'aura pas eu la joie de voir sortir de presse.

On trouve des *De Reus* en Flandre et en Brabant. La famille étudiée fait son apparition à Asse dans les toutes premières années du XVIIe siècle ; elle se développe à Merchtem et Brussegem, puis à Bruxelles. Famille de fermiers et brasseurs à l'origine, elle abandonne la vie rurale en la personne de François (1706-1777) qui fut greffier de la principauté d'Overysse et vécut à Bruxelles. Deux de ses fils furent chanoines de Saint-Gommaire à Lierre, les autres négociants à Bruxelles. Hyacinthe *de Reus* (1759-1844) fut l'un des fondateurs et le premier directeur de la compagnie d'assurance « Les Propriétaires réunis ». Joseph-Jean-Baptiste *de Reus,* quelque temps officier dans l'armée de Dumouriez, puis fabricant de meubles à Bruxelles épousa Jeanne-Marie *de Borja le Bron,* fille du greffier de Watermael, d'une famille d'origine espagnole d'officiers et de fonctionnaires.

Elle apporta à sa descendance le sang des lignages de Bruxelles, comme provenant par les *van Cutsem* des *Pipenpoy* de Lennick. La filiation lignagère de Maurice *de Reus,* telle qu'elle a été vérifiée par la Commission des preuves, a été publiée ici-même (1965, p. 107). Maurice *de Reus* était, on le sait, ingénieur ; son père, Jacques-Léon (1849-1921) était artiste peintre. Ainsi l'on voit dans cette famille, en l'espace de dix générations, une riche diversité d'activités et de talents.

La plaquette, imprimée sur papier couché, est illustrée de blasons et de portraits, dont certains fort beaux.

La petite notice sur les lignages de Bruxelles qui clôture l'ouvrage, n'est pas exempte d'erreurs, il faut bien le dire ici. Il n'est pas exact, en effet, que « jusqu'à la fin de l'ancien régime » les lignages aient eu « le privilège de fournir de façon exclusive les cadres politiques et administratifs de la vie de la cité ». Les lecteurs de cette revue savent que depuis 1421 et 1423, les fonctions publiques quelque peu importantes dans le cadre de la ville de Bruxelles étaient réparties entre les lignages et les métiers groupés en « nations » sur une base qui assurait à ces derniers une représentation à peu près égale à celle des lignages.

S'il est vrai que les sept échevins étaient lignagers, ils trouvaient leur contrepoids dans six conseillers issus des métiers ; s'il est vrai qu'il y avait un bourgmestre des lignages il y avait en pendant, un bourgmestre des nations ; quant aux deux doyens et aux huit assesseurs de la gilde drapière, ils étaient pris moitié dans les lignages, moitié dans les nations. Enfin, l'amman, officier du prince à Bruxelles, ne devait pas être lignager.

Cette petite mise au point n'atteint pas la généalogie qui est de bonne qualité, bien faite et bien présentée.

H.C.v.P.

FILIATIONS LIGNAGERES

N° 20 van der BELEN (Sleeus)

I. Cornelis van DIEDEGEM [1], admis au Lignage Sleeus en 1469.

II. Elisabeth van DIEDEGEM × Henri van der MEEREN.

III. Antoine van der MEEREN × Elisabeth BAU.

IV. Gertrude van der MEEREN × Jan de BECKER.

V. Josine de BECKER × Jan STROOBANT.

VI. Catherine STROOBANT × Joos STUCKENS.

VII. Marie STUCKENS, ° 1600, × Guillaume COOSEMANS.

VIII. Lucie COOSEMANS × Henri WAUTERS.

IX. Catherine WAUTERS, ° 1659, × Antoine de BECKER.

X. Jean-Baptiste de BECKER, ° 1683, × Anne CARTUYVELS.

XI. Guillaume-Joseph de BECKER, ° 1724, × Pétronille CROLS.

XII. Nicolas de BECKER, ° 1750, × Marie-Catherine NOË.

XIII. Barbe-Marie de BECKER, ° 1778, × Antoine van der BUECKEN.

XIV. Louise van der BUECKEN, ° 1811, × Jean-Baptiste CARLEER.

XV. Marie-Léontine CARLEER, ° 1842, × Léon van der BELEN.

XVI. Paul van der BELEN, ° 1869, × Anne JACOBS (van MERLEN).

XVII. Jacques van der BELEN, ° 1900, × Jeanne EVERARTS de VELP. (Voir généalogie n° 21.)

---

[1] Pour l'ascendance de Cornelis van Diedegem, voir l'article du Dr. SPELKENS : « Comment Cornelis van Diedegem, bourgeois de Bruxelles et membre du Lignage Sleeus en 1469, descendait des Ducs de Brabant par les Wavre-Dongelberge », dans notre bulletin *Les Lignages de Bruxelles*, n° 29 (1967), pp. 6-22.

N° 21 EVERARTS de VELP (Coudenberg)

I. Jean SPYSKENS, échevin de Bruxelles en 1415, × Catherine BOOTE.

II. Jean SPYSKENS, échevin de Bruxelles en 1451-1492, × Marguerite BOOGAERTS dit van der SMISSEN.

III. Pierre SPYSKENS, échevin de Bruxelles en 1503 - 1517 - 1520, × Gertrude RUYTEN dit van MELDERT.

IV. Pierre SPYSKENS × Jeanne de la BAWETTE.

V. Catherine SPYSKENS × Philippe GODTSCHALCK.

VI. Paeschyne GODTSCHALCK × Aert STEVENS.

VII. Bartholomeus STEVENS × Jeanne de FAULX.

VIII. Antoine STEVENS × Barbe BUSEAU.

IX. Antoine STEVENS, ° 1642, × Marie van ZEUNE.

X. Louis STEVENS, ° 1674, × Anne GUYON.

XI. Marie - Henriette STEVENS, ° 1696, × Hubert - Joseph ANCIAUX.

XII. Marie - Joseph ANCIAUX, ° 1730, × Maximilien - Joseph EVERARTS.

XIII. Pierre-Joseph EVERARTS, ° 1758, × Catherine LEGRAIN.

XIV. Maximilien EVERARTS, ° 1783, × Marie-Thérèse FRESON.

XV. Charles-Joseph EVERARTS, ° 1819, × Pauline GOES.

XVI. Alphonse EVERARTS de VELP, ° 1872, × Madeleine GOSSART.

XVII. Jeanne EVERARTS de VELP, ° 1915, × Jacques van der BELEN. (Voir généalogie n° 20.)

RENOUVELLEMENT
DES COTISATIONS ET ABONNEMENTS POUR 1969

Nous prions instamment les Membres de notre Association de bien vouloir acquitter leur cotisation annuelle pour 1969, par virement au C.C.P. n° 605.17 de l'Association des Descendants des Lignages de Bruxelles.

Pour rappel, le montant en est de :

200 F pour la cotisation individuelle ;
250 F pour la cotisation de ménage ;
350 F pour la cotisation familiale avec enfants mineurs ;
500 F pour la cotisation familiale avec enfants majeurs.

*
**

Les Membres qui souhaitent le renouvellement pour 1969 de leur Carte de Membre Adhérent de la Société de l'Ommegang (valable pour l'accès au Cercle de l'Ommegang), sont priés d'envoyer la carte de l'année 1968 en leur possession, au secrétaire de l'Association : Monsieur Leynen, 23, Hoogvorst à Tervueren. La nouvelle carte 1969 leur parviendra ensuite.

*
**

Les Abonnés au Bulletin *Les Lignages de Bruxelles*, non membres de l'Association, sont priés de renouveler leur abonnement pour 1969 en versant 100 F au C.C.P. n° 605.17 de l'Association.

A tous merci d'avance !



INDEX DES MATIERES DE LA SEPTIEME ANNEE
(1968)

Notes sur les Lignages de Bruxelles et de la Maison de Bourgogne à la fin du XIVe et au début du XVe s. 1
par le Dr SPELKENS. (Voir aussi *errata*, page 33.)

La « Keuse » ou vôte des Lignages pour l'échevinage 21
par H.C. van PARYS.

Fasti Senatorii et Consulares Bruxellenses 29
par P. LEYNEN et H.C. van PARYS.

Henri de Dongelberge, échevin et bourgmestre de Bruxelles 37
par le D^r^ Em. SPELKENS.

Gaspard de Crayer (1584-1669) - Pieta aux Portraits du Bourgmestre Henri van Dongelberghe et de son épouse Adrienne Borluut . . 47
par S. SPETH-HOLTERHOFF.

Hendrik van Dongelberghe en het begijnhof te Brussel 54
door Paul LEYNEN.

Querelles de familles 63
par Jean de LAUNOIS.

D'un vitrail, d'un Steen et d'un généalogiste bruxellois 67
par H.C. van PARYS.

Compte rendu de l'Exposition « Bruxelles et ses Lignages », à l'Hôtel de Ville de Bruxelles 16

Compte rendu de la Conférence donnée par le Colonel Th. de la Kethulle de Ryhove 34

Compte rendu de l'Assemblée Générale annuelle 35
In Memoriam : Comte de Limburg Stirum 61

Nouvelles de nos membres 20-34

Communications 79

Bibliographie et Notes de lecture :

La transmission au duc de la « Keuse » en 1467 36
par H.C. van PARYS.

Généalogie de la famille de Reus 75
par H.C. van PARYS.

Index des matières de la septième année 80

Les Lignages de Bruxelles dans Brabantica, *IX* 57
par H.C. van PARYS.

Filiations Lignagères :

N° 18 BRAUN de ter MEEREN (Rodenbeke) 18
N° 19 BRAUN de ter MEEREN (Serroelof) 19
N° 20 van der BELEN (*Sleeus*) 77
N° 21 EVERARTS de VELP (Coudenberg) 78